

**DOSSIER EX048031 - ESCALIER ET FRESQUES DU BÂTIMENT HISTORIQUE DE
INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATION ORIENTALES, PARIS**

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Escalier et fresques du bâtiment historique de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales



Commune : Paris

Département : 75

Datation : XVIIIème siècle

Description synthétique :

Identité du propriétaire : France domaine

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA
DELIBERATION**

Après avoir abrité, en 1823, les bureaux de la Maison du roi puis les services de la grande aumônerie, et devenu propriété de l'Etat en 1831, l'hôtel de Bernage est affecté en 1873 au ministère de l'instruction publique qui y installe en 1873, l'Ecole des langues orientales, actuel INALCO. Le bâtiment édifié dans les années 1760 est agrandi à deux reprises (entre 1886 et 1889 par l'architecte Faure-Dujarric qui y ajoute deux ailes, et en 1935 par Paul Barrias, auteur d'une 4e aile).

Plusieurs éléments patrimoniaux remarquables sont visibles dans les différents espaces de ce bâtiment historique : mosaïques de sol, grand escalier monumental, plafond orné, lustres et ferronnerie des anciens salons du 2e étage, ensemble de huit peintures et de bas-reliefs en rapport avec la destination de l'édifice (images d'un Indien, d'un Turc et d'un Persan).

Le bâtiment abrite aujourd'hui la direction de la recherche (14 équipes), l'école doctorale (300 doctorants), la direction valorisation et gestion de projets et les Presses de l'INALCO.

Un grand chantier de rénovation a été entrepris récemment depuis 2011 et se poursuivra jusqu'à 2021. Le bâtiment ouvrira ses portes au public début janvier 2020.

Divers projets de valorisation sont envisagés après sa réouverture : visites lors des journées du patrimoine, partenariat avec les antiquaires et galeristes du 7e arrondissement, expositions, cycles de « Conférences du samedi » ouvertes au public dans l'auditorium nouvellement créé.

DOSSIER EX045507 - HÔTEL DE VILLE, LA FERTE-SOUS-JOUARRE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Hôtel de ville

Commune : La Ferte-sous-Jouarre

Département : 77

Datation : 1885

Description synthétique : Hôtel de ville de style néo-gothique

Identité du propriétaire : Commune de la Ferte-sous-Jouarre



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

L'hôtel de ville de La Ferté-sous-Jouarre a été construit en 1885 sur les plans de l'architecte Paul Héneux, également auteur de la mairie des Lilas en banlieue parisienne. L'édifice est tout à fait caractéristique de ces « maisons communes » de la IIIe République, édifiées pour exalter un pouvoir républicain encore récent. Il révèle également l'importance économique de la ville de La Ferté au XIXe siècle, florissante grâce à la production des pierres meulières qui étaient exportées dans le monde entier.

Un grand soin a été apporté à la mise en œuvre architecturale et au décor intérieur, parfaitement préservé. Ce décor a notamment bénéficié du pinceau de Léon Glaize (1842-1931), auteur des peintures murales de la salle des mariages ainsi que de deux grandes toiles (récemment restaurées par la Ville) sur les murs de l'escalier d'honneur. L'un de ces tableaux est une esquisse préparatoire pour l'œuvre sans doute la plus célèbre de l'artiste : le Triomphe de la République, peint en 1891 sur les murs de la mairie du XXe arrondissement de Paris.

Outre le contexte politique, le décor de l'hôtel de ville de La Ferté-sous-Jouarre reflète aussi le goût néo-gothique de l'époque, avec en particulier de belles cheminées ornées de céramiques, des boiseries délicatement sculptées par le menuisier Deshayes et une « Chimère » tenant les armes de La Ferté, au pied de l'escalier d'honneur, due au sculpteur Maximilien Bourgeois.

Cet édifice constitue donc, par son architecture et par son décor intérieur, un très bel exemple de réalisation édilitaire de la IIIe République en Île-de-France ; il a d'ailleurs reçu à son époque un bon accueil critique, avec plusieurs articles parus dans des revues d'architecture.

DOSSIER EX047781 - CHAPELLE SAINT-NICOLAS, MAULETTE

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Chapelle Saint-Nicolas

Commune : Maulette

Département : 78

Datation : XV ème siècle

Description synthétique : Chapelle de style gothique flamboyant

Identité du propriétaire : Commune de Maulette



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La chapelle Saint-Nicolas est située dans le hameau de Thionville-sur-Opton, ancienne commune indépendante rattachée à celle de Maulette en 1964. C'est un charmant édifice à pans coupés, de style gothique flamboyant. Elle a conservé sa charpente d'origine, avec un élégant poinçon sculpté.

Il s'agissait à l'origine d'une église paroissiale dont l'existence est attestée depuis le XIe siècle, mais qui a été reconstruite vers 1500. De cet édifice, ne demeure plus que le chevet : la nef a en effet été détruite en 1821, car l'église menaçait ruine et a même manqué être totalement abandonnée, mais les habitants de Thionville s'opposèrent à la disparition de leur lieu de culte et parvinrent à conserver tout au moins une partie de l'édifice. Le réaménagement du chevet en chapelle a été mené suivant le projet établi par l'architecte de l'arrondissement de Mantes, Jean-Cyr-Marie Vivenel.

Bien que de taille modeste, cette chapelle est représentative des nombreuses reconstructions d'églises menées dans toute l'Île-de-France à la fin du XVe et au début du XVIe siècle, à la faveur de la reprise consécutive à la fin de la Guerre de Cent Ans.

DOSSIER EX048023 - EGLISE SAINT-NICOLAS, LES ALLUETS-LE-ROI

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Eglise Saint-Nicolas

Commune : Les Alluets-le-Roi

Département : 78

Datation : XIIIème et XVIème siècle

Description synthétique : Eglise médiévale édifiée XIIIe s.
reconstruite après la Guerre de Cent
Ans



Identité du propriétaire : Commune des Alluets-le-Roi

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA
DELIBERATION**

L'église des Alluets-le-Roi, dédiée à Saint Nicolas, est un édifice médiéval qui s'organise selon un plan en croix latine, avec une nef à deux vaisseaux, un transept peu saillant et un chevet plat. Le bras nord du transept supporte un clocher élevé ; le village étant lui-même situé sur un plateau en hauteur, dominant la vallée de la Seine, ce clocher a servi pour dresser la carte de Cassini au XVIIIe siècle. Il est traditionnellement considéré comme la partie la plus ancienne de l'église (XIIe siècle). Mais il pourrait être contemporain de la principale campagne de construction, au XIIIe siècle ; c'est de cette période que datent l'enveloppe extérieure de l'église et l'arcature qui sépare le vaisseau central de la nef et le collatéral sud, avec ses beaux chapiteaux feuillagés surmontant une file de colonnes, disposition peut-être inspirée de l'architecture de Notre-Dame de Paris.

Le village des Alluets-le-Roi fut durement éprouvé par la guerre de Cent Ans, entre 1414 et 1448. Mais le retour de la prospérité a permis une seconde campagne de travaux sur l'église, au XVIe siècle : on a alors refait toutes les parties hautes (la charpente, les voûtes du chœur et du transept) et la baie d'axe du chœur, dans un style gothique flamboyant qui a donné lieu à la création d'un intéressant décor sculpté.

L'église possède également un très beau mobilier : fonts baptismaux du XVIe siècle, cloche du XVIIIe siècle, Vierge à l'enfant du XIVe siècle, etc.

En conclusion, l'église des Alluets-le-Roi reflète les deux grandes périodes de prospérité de l'Île-de-France médiévale : le XIIIe siècle, époque à laquelle ont été édifiées de nombreuses églises dans les riches campagnes franciliennes, et le XVIe siècle, période d'intense reconstruction après la Guerre de Cent Ans.

DOSSIER EX049678 - MOULIN D'ORS, CHATEAUFORT

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Moulin d'Ors

Commune : Chateaufort

Département : 78

Datation : première moitié du XIXème siècle

Description synthétique : Moulin à l'anglaise adossé au pont enjambant son cours d'eau, roue hydraulique

Identité du propriétaire : Commune de Chateaufort



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Cet ancien moulin à blé, alimenté par la Mérantaise, dépendait du château d'Ors (détruit), aujourd'hui intégré à l'Espace naturel protégé du Domaine d'Ors. La première mention d'un moulin hydraulique date de 1651, mais aucun élément conservé (moulin, vestiges de roue et de système hydraulique) n'est antérieur au début du XIXe siècle. La morphologie et l'architecture du moulin se distinguent parmi les 88 moulins recensés dans le PNR de la Haute-Vallée de Chevreuse.

Au moins quatre singularités distinguent le moulin d'Ors parmi les 88 moulins recensés dans le PNR de la Haute-Vallée de Chevreuse. D'une part sa position pittoresque, à flanc de colline et contre le pont qui franchit son ancien déversoir ; d'autre part sa silhouette de « moulin à l'anglaise », élevé sur trois niveaux, dont la puissance relative s'explique par la présence, à cet endroit, d'une chute supérieure à trois mètres, permettant d'installer une roue "par-dessus" de rendement supérieur à celle des petits moulins ruraux ; ensuite la qualité de son architecture (meulière rocaillée, percement d'oculi et de demi-oculi) liée à son appartenance au domaine d'Ors ; enfin, la structure métallique de la roue hydraulique, unique élément de patrimoine technique heureusement conservé, est contemporaine du bâtiment.

Le moulin d'Ors cesse tout activité de mouture vers 1866. Le bâtiment principal et ses annexes sont alors convertis en habitations. La commune s'en porte acquéreur en 1989, avant d'en confier la gestion au PNR en 1995. Aujourd'hui restauré, l'ensemble abrite des bureaux, une salle de réunion et un espace d'expositions patrimoniales, artistiques et pédagogiques. Si le matériel de minoterie a disparu, l'ossature métallique de la roue offre la perspective d'une restauration conforme aux documents d'archives.

DOSSIER EX047777 - ANCIENNE VILLA DU COLLECTIONNEUR ROBERT DUBOIS-CORNEAU ABRITANT LE MUSÉE MUNICIPAL PORTANT SON NOM, BRUNOY

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Musée municipal Robert Dubois-Corneau

Commune : Brunoy

Département : 91

Datation : 1832, agrandi en 1876

Description synthétique : Musée municipal labellisée Musée de France

Identité du propriétaire : Commune de Brunoy



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Représentatif de l'architecture de villégiature héritée de la fin du 19ème siècle, la propriété Dubois-Corneau est située à l'emplacement des potagers et vergers du château du Comte de Provence établis entre 1722 et les années 1740.

Il s'agit d'une villa construite en 1911, caractéristique de la Belle Epoque et dotée d'un parc et de communs, destinée à être la résidence secondaire d'une famille de bourgeois aisés aidés d'une domesticité. Dans le même temps, le décor éclectique déployé sur les deux façades principales est parfaitement original et unique dans un ensemble constitué majoritairement d'architectures puisant aux sources historiques ou régionalistes.

Encore insérée dans son parc d'origine, avec ses décors intérieurs préservés et restaurés, cette propriété est un des rares témoins encore visitable de ce moment caractéristique de la villégiature en Ile-de-France. De plus, la propriété Dubois-Corneau s'inscrit dans un environnement cohérent de riches demeures appartenant à la même époque et visibles tout le long de la rue du Réveillon.

Devenue musée municipal en 1980 et animée par une programmation ambitieuse, cette propriété de la Ville de Brunoy possède un intérêt historique et architectural remarquable, qui justifie l'obtention du label Patrimoine d'Intérêt Régional.

**DOSSIER EX049675 - MOULIN HUTTEAU - SITE DE L'ANCIENNE POUDRERIE
D'ESSONNES, CORBEIL-ESSONNES**

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Moulin Hutteau - site de l'ancienne Poudrerie

Commune : Corbeil-Essonnes

Département : 91

Datation : troisième quart du XIXe siècle, années 1920 et années 1930

Description synthétique : Moulin monumental à cylindres et ses extensions, sur une île de l'Essonne

Identité du propriétaire : Commune de Corbeil-Essonnes



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le moulin est construit sur une île (formée par l'Essonne et un canal de dérivation) qui sous l'Ancien régime appartenait à la vaste emprise de la poudrerie d'Essonne. Aucun vestige de cet établissement ne subsiste plus à cet emplacement.

Après la fermeture de la poudrerie en 1822, la parcelle est occupée par une filature laine et une usine pour le laminage de cuivre, également détruites. Le moulin hydraulique conservé aujourd'hui date du quatrième quart du XIXe siècle. Elevé sur une chute offrant une puissance utile de 45 ch, il témoigne de la révolution industrielle survenue dans la meunerie après l'invention du broyeur à cylindres. Les trois niveaux de ce puissant bâtiment traduisent le process vertical de fabrication. Côté rue, sa façade ordonnancée en maçonnerie de meulière, rythmée de travées dont les baies sont fermées d'allèges en briques rouges, témoigne de l'ambition du propriétaire. Son couronnement est également traité avec soin : la corniche est ornée d'un fronton portant une table au nom de l'entreprise "Moulin S. Hutteau" (Sosthène Hutteau est propriétaire en 1895).

Au début du XXe siècle, une maison de maître et une maison de gardien complètent l'ensemble. Mais le Moulin Hutteau n'a cessé d'être adapté aux contraintes et soubresauts de l'industrie. C'est l'un de ses principaux intérêts. Au cours des années 1920, une première extension est construite à l'ouest ; son pignon à chevrons et sa toiture en appentis lui confèrent une forme atypique. Au début des années 1930, un groupe de silos à cellules apparentes en béton armé est accolé à l'arrière du moulin : il témoigne de l'essor et de la concentration de la branche minotière durant l'Entre-Deux-Guerres. Sosthène Hutteau maintient l'activité de meunerie jusqu'à la vente du moulin à M. Phalempin en 1939. Plusieurs activités se succèdent alors (chocolaterie et fabrique de produits d'entretien notamment) avant le rachat du site par la mairie de Corbeil-Essonnes en 1997. Il fait actuellement l'objet d'une étude en vue d'une reconversion en Centre National de l'Art Urbain.

DOSSIER EX049427 - EGLISE SAINTE MARIE MADELEINE DES MOLIERES, LES MOLIERES

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Eglise Sainte-Marie-Madeleine

Commune : Les Molières

Département : 91

Datation : 1933

Description synthétique : Eglise primitive du XIe siècle, remaniée aux XIIIe et XIVe siècles

Identité du propriétaire : Commune Les Molières



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

L'église primitive, édifiée au XIe siècle, est remaniée aux XIIIe et XIVe siècles, mais la majeure partie de l'édifice actuel date du XVIIe siècle. L'élément le plus remarquable est la tour-clocher de plan carré dont le dernier niveau, percé de quatre baies géminées, abrite une cloche (1620) classée MH. A l'intérieur, un ensemble décoratif de grande qualité est dû au peintre-verrier et mosaïste Raphaël Lardeur, auteur d'une œuvre abondante de style Art déco, en particulier dans les départements dévastés par la guerre de 1914-1918. L'autel de marbre rose, dessiné par l'artiste et fabriqué par la maison Chéret de Paris (Atelier d'Art liturgique) a été présenté à l'Exposition internationale d'Art sacré à Rome en 1934. Les vitraux (8 baies), commandé du « curé-soldat » Hubert Volage qui a participé aux choix iconographiques, représentent des lieux précis du village à l'occasion des fêtes liturgiques : Angélus et Bénédicité rythmant la vie des paysans, procession de la Fête-Dieu à l'oratoire voisin, offrande de fleurs à la croix de chemin toujours existante. D'autres éléments de mobilier liturgique (retable en mosaïque, bénitier, chaire à prêcher, consoles) complètent cet ensemble Art déco, unique dans le département.

Un diagnostic sanitaire a été établi par l'agence Aedificio-Architectes du patrimoine (état calamiteux des élévations extérieures, celui des parements intérieurs proche de l'insalubrité, assez bon état de conservation des vitraux). La première tranche du projet de restauration sera réalisée en 2021 dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du patrimoine.

DOSSIER EX049436 - SILO DU MOULIN DE BOIGNY, LE MÉRÉVILLOIS

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Silo du moulin de boigny

Commune : Le Mérévillois

Département : 91

Datation : 1907

Description synthétique : Moulin à Silo à grain circulaire

Identité du propriétaire : SCI L'Air du Moulin



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le Moulin de Boigny possède une particularité architecturale remarquable : un silo à grain circulaire en béton armé, conçu en 1905 par le bureau d'études Hennebique, inventeur de ce procédé, et réalisé en 1907 par le constructeur étampois Emile Léauté. Comptant parmi les premiers bâtiments industriels en béton armé d'Ile-de-France – le brevet a été déposé en 1892 - il est aussi le premier modèle de silo appartenant à cette typologie.

D'une hauteur de 18 mètres et d'un diamètre extérieur de 6,45 mètres, il est formé de 4 compartiments (radier général de fondation sur pieux, poteaux, mamelles, parois, fosse d'élévateur et trémie d'alimentation).

Il est aujourd'hui reconvertis en lieu culturel et artistique, animé depuis 1992 par l'association Farine de Froment, qui a su créer une réelle dynamique en partenariat avec les collectivités et les acteurs locaux. Une exposition numérique et un court métrage réalisés par l'association à partir du dossier de la construction du silo, conservé à l'Institut français d'architecture, retracent la grande aventure du béton armé Hennebique.

DOSSIER EX049671 - ENSEMBLE DU DOMAINE DIT "PARIS-JARDINS", DRAVEIL

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Ensemble du domaine dit
"Paris-jardins"

Commune : Draveil

Département : 91

Datation : 1920

Description synthétique : Cité-jardins

Identité du propriétaire : La Cité coopérative Paris Jardins



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Première cité-jardin française créée en 1911 dans le parc du château de Draveil acquis par un groupe d'ouvriers parisiens, la cité coopérative Paris-Jardins est aussi la dernière dans son fonctionnement coopératif bénévole.

Témoignage original de l'histoire du mouvement social, elle se démarque en effet par l'originalité de ses structures, les sociétaires s'inspirant à la fois du modèle anglais et de l'idéal coopérateur opposé à toute forme de spéculation. Le plan de lotissement dessiné par l'architecte Jean Walter respecte les tracés et les différentes ambiances du parc dessiné aux XVIII^e et XIX^e siècles, tandis que pour les constructions le recours à un architecte est obligatoire. 322 pavillons - chiffre qui doit rester intangible - sont ainsi élevés par une quarantaine d'architectes. La ZPPAUP adoptée en 1997 a été transformée en SPR en 2018. C'est encore aujourd'hui une des plus belles cité-jardin d'Ile-de-France, musée d'architecture à ciel ouvert dans un parc paysager historique.

Les sociétaires de Paris-Jardins qui assurent l'entretien régulier du domaine prévoient quelques interventions sur le château, propriété commune (réfection des volets) et les espaces verts (consolidation des berges des étangs).

DOSSIER EX049268 - SITE DE LA MAISON SAINT-PHILIPPE DE MEUDON - ELEMENT REMARQUABLE HORLOGE ASTRONOMIQUE, MEUDON

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Site de la Maison Saint-Philippe de Meudon

Commune : Meudon

Département : 92

Datation : 1888

Description synthétique : Site transformé en village éducatif accueillant des jeunes en difficulté

Identité du propriétaire : Fondation apprentis d'Auteuil
Maison Saint-Philippe



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le 3 novembre 1888, l'Orphelinat Saint Philippe et la Maison de Retraite Saint Paul, dédiée aux Frères des Ecoles chrétiennes, sont inaugurés sur les hauteurs de Meudon. Ces deux bâtiments de style néo-gothique, situés dans un parc paysager de 14 hectares, dominent le Bassin parisien. Ils ont été construits à la demande de la Duchesse de Galliera.

La création de l'orphelinat nécessite des travaux colossaux. Ils vont durer 10 ans. Le terrain est difficile, pentu, instable et sablonneux. Des assises monumentales sont nécessaires pour édifier la grande terrasse qui doit soutenir le bâtiment. L'Orphelinat peut accueillir jusqu'à 300 enfants, la Maison de retraite, elle accueille 100 frères âgés ou infirmes. La Duchesse crée la Fondation Brignole-Galliera et en confie la direction à la congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes. Un bassin de natation en plein air, un jardin horticole et paysager, des serres, complètent la propriété.

Après la Seconde Guerre mondiale, des négociations sont menées avec les Orphelins Apprentis d'Auteuil qui en reprennent la gestion officielle le 1er août 1946. En 1952, les Bénédictines quittent définitivement la Maison St Paul qui devient alors une école technique privée avec une section de dessin industriel, puis de la mécanique de précision. Doté aujourd'hui d'un collège, d'un lycée professionnel, d'un lycée horticole, de deux unités de formation en apprentissage, d'un internat scolaire, d'une maison d'enfants à caractère social, d'un accueil de jour, d'un service d'accueil d'urgence, le site reçoit, forme, éduque et insère presque 600 jeunes en difficulté. Il prolonge ainsi, depuis 131 ans, l'œuvre voulue par la Duchesse de Galliera.

La maison Saint-Philippe de Meudon constitue ainsi un ensemble patrimonial remarquable et unique en Île-de-France. Outre les bâtiments principaux, elle préserve plusieurs éléments d'origine exceptionnels dont le jardin horticole et ses serres, le bassin de natation ainsi qu'une horloge astronomique qui a été sélectionnée dans le cadre de l'opération « Sauvons nos monuments » menée en partenariat avec la start-up Dartagnans et le Parisien. Cette sélection implique de fait, telle que l'opération le prévoit, l'obtention du label. Par ailleurs, la qualité et la richesse de l'ensemble du site justifie à l'évidence cette labellisation..

**DOSSIER EX049612 - ANCIENNE VILLA BRUNET ET SON JARDIN ABRITANT LE
MUSÉE DES AVELINES, SAINT-CLOUD**

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Musée des Avelines, musée d'art et d'histoire de Saint-Cloud

Commune : Saint-Cloud

Département : 92

Datation : entre 1928 et 1935

Description synthétique : Musée labellisée Musée de France

Identité du propriétaire : Commune de Saint-Cloud



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA
DELIBERATION**

La Villa Brunet, qui abrite le musée des Avelines, est l'ancienne propriété d'Alfred Daniel-Brunet, riche industriel de l'industrie pharmaceutique et collectionneur d'art. Construite par l'architecte Louis Mourot sur le modèle de la villa Kerylos de Beaulieu-sur-Mer entre 1928 et 1935, cette villa à l'antique est située sur les hauteurs de la ville. Edifiée dans un environnement encore peu urbanisé, cette demeure témoigne des constructions de villégiature qui fleurissent aux alentours de Paris dans les années 1920-1930. Son architecture d'inspiration gréco-antique fait écho aux collections d'art antique et Empire dont elle était l'écrin. La pièce maîtresse de cet ensemble architectural est l'atrium circulaire qui distribue les deux ailes du bâtiment. Surmonté d'une rotonde monumentale, il a valu à la villa le surnom de « petite maison blanche ». La villa est installée au cœur d'un magnifique parc ordonné comprenant un bassin, un temple de l'Amour, un kiosque de lecture et une orangerie.

En 1979, la ville de Saint-Cloud acquiert la villa qui devient un temps le lieu de tournage de films, ce qui lui cause de nombreux dommages. En 1986, la villa est restaurée par François Hacq dans le but d'y installer le futur musée de la ville, qui est inauguré en 1988. Une seconde campagne de restauration, en 2009, réhabilite la rotonde dans l'esprit de l'ancienne villa et permet de recouvrir une grande partie des décors.

La villa Brunet et son parc constituent un des fleurons de l'architecture de villégiature d'IDF. Elle est un des rares exemples ouvert au public. La qualité des restaurations entreprises par la ville garantit sa bonne conservation et son rayonnement sur le territoire

DOSSIER EX048129 - TEMPLE DU RAINCY, LE RAINCY

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Temple du raincy

Commune : Le Raincy

Département : 93

Datation : 1897

Description synthétique : Patrimoine cultuel

Identité du propriétaire : Association cultuelle de l'église protestante unie du Raincy et des environs



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Edifié en 1897 pour l'une des toutes premières communautés protestantes de l'actuel département de la Seine-Saint-Denis, le temple du Raincy est construit grâce à la générosité de nombreux donateurs réformés locaux, en particulier Hermann Hérold, citoyen suisse établi dans la commune, qui finance son ornementation et fait bâtir sur une parcelle attenante un orphelinat dit "les Petites Familles".

Il est remarquable par sa situation urbaine, sur une hauteur dominant la ville, son architecture (travail de la meulière) et surtout son mobilier et ses décors : un orgue symphonique à transmission pneumatique du facteur Joseph Merklin (1899), quatre cloches issues des ateliers Crouzet-Hildebrand, fondeurs de l'empereur Napoléon III, des boiseries d'une grande qualité et deux triptyques de vitraux réalisés en 1910 par le maître-verrier helvétique Nuscheler. Ces derniers ont la particularité, côté sud, de représenter les trois réformateurs Calvin, Luther et Zwingli dans des lieux liés à leur destin (la cathédrale de Genève, le cabinet de travail du couvent des Augustins d'Erfurt et le Grossmunster de Zurich) - une iconographie rare.

Le temple est globalement en bon état de conservation ; grâce à une souscription publique lancée en 2019 avec la Fondation du Patrimoine, l'orgue a été restauré et les toitures de l'édifice et du presbytère adjacent ont été refaites.

Le temple reçoit les fidèles une fois par semaine et propose une activité paroissiale vivante pour 14 communes du 93.

Au-delà de ces activités cultuelles, le temple est ouvert depuis plus de 10 ans pour les journées du Patrimoine avec visite guidée et expositions temporaires (historique du temple enrichi au fil du temps, Luther,) Des concerts de musique sont organisés 2 fois par mois, le samedi ou le dimanche.

DOSSIER EX049065 - EGLISE SAINT PIERRE SAINT PAUL, MONTFERMEIL

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Eglise Saint Pierre Saint Paul

Commune : Montfermeil

Département : 93

Datation : XIIIème siècle

Description synthétique :

Identité du propriétaire : Commune de Montfermeil



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Bien que présentant un mobilier exceptionnel (trois objets classés dont un très beau calvaire du sculpteur François Rude, daté de 1848 et pas moins de douze objets inscrits), l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Montfermeil, pourtant la construction la plus ancienne de la commune, n'est pas protégée au titre des MH. Cette singularité tient à son histoire : édifiée aux 13e et 14e siècles, et déjà fortement endommagée avant la Révolution française, elle a été vendue en 1799 et presque complètement démontée pierre à pierre par un marchand de biens, avant d'être reconstruite en 1817-1820, puis restaurée en 1929 par l'architecte Jules Formigé. Il en résulte une sorte de "patchwork" assez disparate de différentes époques (quelques restes de maçonnerie du XIIIe siècle, des traces de baies ogivales bouchées, une nef et un porche néo-classiques, un choeur tronqué au XIXe siècle). Malgré cette hybridation, l'église recèle de trésors peu connus, dont des vestiges archéologiques récemment mis au jour et des fragments d'un décor peint réalisé au XIXe siècle qui devait s'étendre à l'ensemble de la nef et du choeur et qui mériterait d'être restitué. L'ensemble apparaît aujourd'hui peu lisible et dans un état sanitaire très préoccupant (fort dévers du clocher, infiltrations, effondrement partiel des voûtes de la chapelle sud). Or, il s'agit pour Montfermeil d'un équipement tout à fait structurant de part sa place dans le tissu ancien du bourg, que la ville travaille à préserver et à requalifier, et son emplacement, le long du futur tronçon du tram 4 qui, lorsqu'il sera prolongé, passera aux pieds du monument, en faisant ainsi une vitrine de la commune.

**DOSSIER EX047785 - CLUB DE L'AVIRON MARNE ET JOINVILLE,
JOINVILLE-LE-PONT**

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Club de l'aviron Marne et Joinville

Commune : Joinville-le-Pont

Département : 94

Datation : 1878 et 1932

Description synthétique : Patrimoine nautique des bords de Marne

Identité du propriétaire : Association Club d'aviron Marne et Joinville



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

La base nautique de l'Aviron Marne et Joinville est occupé et utilisé par le club sportif "Aviron Marne Joinville". Mitoyen du bâtiment dit de l'Horloge, la base nautique avec sa façade spectaculaire d'architecture Art déco est certainement un des bâtiments le plus impressionnant des bords de Marne à Joinville. Il fait d'ailleurs partie du projet appelé « Carré des canotiers ». Ce projet porté par la ville concerne directement 2 autres sites: le bâtiment dit de l'Horloge et le Chalet des Canotiers.

Le Chalet des Canotiers est à le point de départ patrimonial du projet. Les trois sites sont intimement liés à l'histoire des Bords de Marne et à la tradition du nautisme en rivière. Ils sont au cœur d'un projet ambitieux qui vise à créer un espace muséal, un centre d'interprétation et un pôle touristique autour des bords du Marne et en particulier du canotage. Ce projet est soutenu par le Comité Départemental du Tourisme dans le cadre de l'Itinéraire Culturel Européen (ICE).

DOSSIER EX047785 -BÂTIMENT DIT DE L'HORLOGE, JOINVILLE-LE-PONT

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Le bâtiment dit de l'Horloge

Commune : Joinville-le-Pont

Département : 94

Datation : 1882

Description synthétique : Patrimoine nautique des bords de Marne

Identité du propriétaire : Commune de Joinville-le-Pont



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le bâtiment dit de l'Horloge est un ancien restaurant, aujourd'hui fermé. Il fut également le siège d'une société nautique «En douce », comme le rappellent les deux hangars à canots qui flanquent le bâtiment central, dont la façade historique sur le quai de la Marne est éminemment représentative de l'urbanisme des bords de la rivière.

Propriété de la commune de Joinville-le-Pont, le bâtiment est intégré au projet appelé « Carré des canotiers ». Ce projet porté par la ville concerne directement 2 autres sites: la base nautique et le Chalet des canotiers. Le premier site appartient au club sportif de Marne et Joinville. Ce bâtiment est mitoyen du bâtiment dit de l'Horloge. Le second appartient à un particulier.

Les trois sites sont intimement liés à l'histoire des Bords de Marne et à la tradition du nautisme en rivière. Ils sont au cœur d'un projet ambitieux qui vise à créer un espace muséal, un centre d'interprétation et un pôle touristique autour des bords du Marne et en particulier du canotage. Ce projet est soutenu par le Comité Départemental du Tourisme dans le cadre de l'Itinéraire Culturel Européen (ICE).

DOSSIER EX047785 – CHALET DES CANOTIERS, JOINVILLE-LE-PONT

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Châlet des Canotiers

Commune : Joinville-le-Pont

Département : 94

Datation : 1882/1885

Description synthétique : Patrimoine nautique des bords de Marne

Identité du propriétaire : Monsieur Michel Riousset, particulier



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Le Chalet des Canotiers construit en 1882, servait de pied-à-terre à des Parisiens venus pratiquer le canotage sur les bords de Marne, pendant leurs jours de repos. Il se situe dans une propriété de M. Riousset, que ce dernier propose de céder à la commune de Joinville-le-Pont dans le cadre du projet appelé « Carré des canotiers ». Situé au cœur d'un jardin, la ville propose d'y recréer une chambre de canotier (possibilité d'hébergement), une tonnelle et un espace de jardin afin de rappeler l'esprit de cette époque.

Le projet "carré des canotiers" porté par la ville concerne directement 2 autres sites: le bâtiment dit de l'Horloge et le club nautique.

Le Chalet des Canotiers est à le point de départ patrimonial du projet. Les trois sites sont intimement liés à l'histoire des Bords de Marne et à la tradition du nautisme en rivière. Ils sont au cœur d'un projet ambitieux qui vise à créer un espace muséal, un centre d'interprétation et un pôle touristique autour des bords du Marne et en particulier du canotage. Ce projet est soutenu par le Comité Départemental du Tourisme dans le cadre de l'Itinéraire Culturel Européen (ICE).

DOSSIER EX049676 - AXE MAJEUR CERGY-PONTOISE, CERGY

Dispositif : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

Délibération Cadre : CR2017-84 du 06/07/2017

PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Axe majeur Cergy-Pontoise

Commune : Cergy

Département : 95

Datation : 1984- les dernières réalisations ont été achevées, à ce stade, en 2010.

Description synthétique : Œuvre d'art urbain jalonnant l'espace public

Identité du propriétaire : Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise



INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Tout à la fois composition paysagère, parcours artistique et espace public, l'Axe Majeur de Cergy-Pontoise s'étend sur plus de 3 km, principalement sur la commune de Cergy mais également sur celle de Neuville-sur-Oise. La propriété de cette œuvre unique est partagée entre trois collectivités : la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, la Région Île-de-France (pour la partie base de loisirs) et le Département du Val d'Oise.

Elle est composée de douze stations, incluant une tour penchée, douze colonnes, un amphithéâtre, un bassin, une passerelle, une île astronomique ou encore une pyramide et un rayon laser survolant l'ensemble. L'ordre de ces stations correspond à leur position géographique, depuis la place Hubert Renaud située dans le quartier des Hauts de Saint-Christophe jusqu'au carrefour de Ham, qui marque l'entrée de Cergy-Pontoise depuis la Confluence Seine-Oise.

Cette commande hors norme, lancée en 1980 est le fruit de la rencontre entre un urbaniste (Michel Jaouën), un site (la colline de Saint-Christophe et un méandre de l'Oise), des volontés politiques convergentes et le travail d'un artiste israélien, le sculpteur Dani Karavan. Devenu l'image de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et l'un des symboles de l'art public en France et dans le monde, ce qui, dans les premières études d'aménagement, n'est encore désigné que sous le nom de "grande promenade", est une véritable séquence paysagère forgée par Karavan, conduisant le regard du promeneur jusqu'à La Défense, Paris et au-delà le Mont Valérien.

S'inscrivant dans la tradition des jardins à la française et des terrasses-belvédères d'Île-de-France (Saint-Cloud, Saint-Germain-en-Laye), cette œuvre d'art totale, à taille cosmique et à taille humaine. Sa labellisation régionale permettrait d'en garantir la pérennité, en réunissant tous les acteurs de sa sauvegarde autour du plan de gestion. Dani Karavan âgé de 90 ans est toujours investi dans la promotion de ce qui demeure sans doute sa plus grande réalisation internationale.